



LE DÉPARTEMENT

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## 12 décembre 2023

### ENVIRONNEMENT : LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE POUR LES SPORTS DE NATURE

***Pionnier dans le développement maîtrisé des sports de nature, le Département de la Drôme renouvelle son schéma directeur pour favoriser une pratique durable et équilibrée.***

Depuis quelques années, les sports de pleine nature connaissent un développement important. Selon l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, trois Français de plus de 15 ans sur quatre déclaraient pratiquer un ou plusieurs sports de nature en 2018. Un engouement renforcé par la crise sanitaire et l'arrivée du vélo à assistance électrique. Au-delà des bienfaits pour la santé (réduction du stress, reconnexion à la nature...), les sports de nature sont aussi un facteur d'attractivité touristique. Au niveau régional, environ 52 % des séjours donnent lieu à la pratique d'activités de nature(\*) et dans la Drôme, près de 20 % des demandes en Office de tourisme concernent la randonnée.

#### **Un département pionnier**

Chef de file et pionnier dans ce domaine, le Département de la Drôme accompagne depuis plus de 20 ans le développement des sports de nature dans une approche maîtrisée. Cette politique partagée avec le mouvement sportif et les collectivités vise à trouver les bons équilibres entre pratique sportive, attractivité et protection de l'environnement. Les conseillers départementaux ont approuvé lors de la séance du 11 décembre le nouveau Schéma directeur des sports nature pour la période 2023-2033. Ce schéma vise notamment à :

- mieux connaître les pratiques
- accompagner techniquement et financièrement les gestionnaires de site
- pérenniser les lieux de pratique avec la maîtrise foncière des sites emblématiques
- limiter l'impact sur l'environnement par la sensibilisation ou en proposant une offre sport sans voiture
- développer la pratique des sports de nature chez les publics cibles du Département et les scolaires
- structurer l'offre d'événements pour une attractivité maîtrisée.

Pour la présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON : **« Les sports de nature font partie de l'ADN de la Drôme. Ils sont aussi un outil d'attractivité de notre territoire. Le Département réalise un travail de fond pour préserver les milieux naturels, sensibiliser le public et accompagner les acteurs dans la transition. Face aux enjeux environnementaux, nous devons dès à présent nous adapter pour continuer à rendre accessible nos sites naturels et à pratiquer librement. »**

(\*) : Carnets de l'ingénierie #7 - Auvergne Rhône-Alpes Tourisme 2019